

SAISON 2025 / 2026

Le Centre Nautique Intercommunal André Chazalon vous propose différentes activités, chacune encadrée par un Maître-Nageur Sauveteur, breveté d'Etat.

Les cours se déroulent durant l'année scolaire. Ils s'interrompent pendant les jours fériés et les petites vacances.

PRESENTATION DES ACTIVITES

ACTIVITE AQUA-TRAINING (1 créneau)

Intensité



L'activité « Aqua-training » est destinée aux personnes à la recherche d'une activité physique de remise en forme à dominante cardio-training pratiquée sous forme d'ateliers dans le petit bassin. Chaque séance dure 45 minutes et le nombre de places est limité à 20 personnes par cours.

Vendredi	08h40 – 09h25	Petit bassin
----------	---------------	--------------

ACTIVITE AQUA-RELAX / APNEE (1 créneau)

Intensité



L'activité « Aqua-relax / Apnée » est destinée aux personnes à la recherche d'un moment de détente aquatique, de relaxation du corps et de l'esprit, sous la forme d'exercices de respiration et d'apnée statique. Chaque séance de 45 minutes se déroule dans le petit bassin, chauffé entre 29 et 30°C. Le nombre de places est limité à 20 personnes par cours.

Jeudi	19h00-19h45	Petit bassin
-------	-------------	--------------

ACTIVITE LECONS ADULTES (4 créneaux)

L'activité « Leçons Adultes » est destinée aux personnes désirant apprendre ou perfectionner ses techniques de nage. Chaque séance de 45 minutes se déroule dans le grand bassin. Le nombre de places est limité à 12 personnes par cours.

Lundi	12h00 – 12h45	Débutant	Grand bassin
Mardi	12h00 – 12h45	Débrouillé	Grand bassin
Mardi	18h – 18h45	Perfectionnement	Grand bassin
Vendredi	12h00 – 12h45	Peur de l'eau	Petit et grand bassin

ACTIVITE AQUAGYM (7 créneaux)

Intensité



L'activité « Aquagym » se destine à un public à la recherche d'une activité physique modérée et d'entretien. Le nombre de places est limité à 20 personnes par cours. Chaque séance de 45 minutes se déroule dans le petit bassin sauf pour le cours du vendredi à 9h40, dans le grand bassin, où il est nécessaire de savoir nager.

Lundi	10h00 – 10h45	Petit bassin	Jeudi	16h00 – 16h45	Petit bassin
Lundi	11h00 – 11h45	Petit bassin	Vendredi	09h40 – 10h25	Grand bassin
Mardi	12h00 – 12h45	Petit bassin	Vendredi	10h40 – 11h25	Petit bassin
Jeudi	11h40 – 12h25	Petit bassin			

ACTIVITE AQUAFIT-MUSIC (3 créneaux)

Intensité



L'activité « Aquafit-Music » est destinée aux personnes à la recherche d'une activité physique de remise en forme à dominante cardio-training intense. Chaque séance de 45 minutes se déroule en musique dans le grand bassin. Il est donc nécessaire d'être à l'aise dans l'eau en grande profondeur et de savoir nager 25m. Le nombre de places est limité à 24 personnes par cours.

Mardi	19h – 19h45	Grand bassin
Jeudi	12h15 – 13h00	Grand bassin
Jeudi	18h – 18h45	Grand bassin

ACTIVITE PRENATALE (1 créneau)

L'activité « Natation Prénatale » se destine aux femmes enceintes, recherchant un moment de détente, de bien-être mais aussi de préparation à l'accouchement lors de l'intervention d'une sage-femme. Chaque séance dure 45 minutes et se déroule dans le petit bassin. Le nombre de places est limité à 16 personnes par cours. Sur ce créneau, les participantes bénéficieront d'un bassin chauffé à 32°C.

Lundi	16h à 16h45	Petit bassin
-------	-------------	--------------

GESTION DES L'ACTIVITES SUR L'ANNEE

La gestion des activités est assurée depuis le site de vente en ligne. Les usagers peuvent gérer leur dossier et leur pièces justificatives en ligne depuis leur compte d'adhérent ou se rendre à l'accueil de l'établissement pour déposer leurs dossiers « papiers ».

En fin de saison, les dossiers d'inscriptions déposés à l'accueil en version « papier » devront être récupérés par les personnes inscrites au plus tard lors de la dernière séance car ceux-ci seront ensuite détruits.

Une carte d'accès « animation » permettra l'accès aux tripodes. Cette carte sera nominative et ne pourra être utilisée par une tierce personne quel qu'en soit le motif. En cas de perte, la carte animation sera facturée au tarif en vigueur.

L'accès au moyen de sa carte « animation » dans les vestiaires est autorisé 15 minutes avant le début de l'activité et l'entrée dans l'eau se fera en présence du MNS animateur. A la fin de l'activité, les personnes inscrites en cours ne sont pas autorisées à rester dans la zone des bassins.

Les attestations pour les comités d'entreprise sont faites à la demande des usagers. Une seule attestation sera faite tenant compte du nombre de périodes effectuées.

Le nombre et la répartition des activités adultes sont susceptibles d'être modifiés avant les inscriptions et en cours d'année en fonction du nombre de MNS.

En cas d'absence prolongée d'un MNS, le Centre Nautique se garde le droit d'annuler les activités encadrées par ce MNS et procédera au remboursement des personnes inscrites au prorata des séances non effectuées.

L'inscription aux activités vaut pour le participant à l'acceptation sans condition de l'ensemble des clauses du présent règlement.

1/ Aquagym, Aqua-training, Leçons Adultes, Aqua-relax Apnée

Ces activités sont organisées sous la forme d'une inscription à 1 séance hebdomadaire, sur 3 périodes de 10 semaines (même jour, même heure).

Le paiement de la 2^{ème} période sera demandé entre le 24 novembre et le 2 décembre 2025 et celui de la 3^{ème} période entre le 2 et le 10 mars 2026.

Au cours de l'année scolaire, des séances pourront être annulées par le Centre Nautique pour raisons exceptionnelles. Celles-ci seront récupérées et organisées en fin de période ou d'année scolaire. Un calendrier, mis à jour en cas de report d'un cours, est à votre disposition dans le hall d'accueil de l'équipement. Ce calendrier fera foi en cas de contestation.

En cas d'absence à 2 séances consécutives non signalées, l'intéressé(e) peut perdre le bénéfice de son inscription au profit d'une personne inscrite sur la liste complémentaire.

Aucun remboursement de séance ne saurait être admis quel que soit le motif. Pour une absence supérieure ou égale à 4 séances consécutives pour raison médicale il est toutefois possible de bénéficier d'entrées publiques gratuites équivalentes en valeur aux séances non effectuées. La demande devra être adressée au Syndicat Intercommunal du Pays du Gier, ZAC de Bourdon, 42400 Saint-Chamond, au plus tard le 31 mai 2026 à l'attention du Président du SIPG et accompagnée d'une photocopie du certificat médical. Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en compte.

2 / Aquafit-music

La gestion de l'activité Aquafit-music est différente des autres activités proposées par le Centre Nautique. Celle-ci s'effectue uniquement depuis le site de vente en ligne où l'utilisateur, sur une période de 4 semaines glissantes, réserve ses cours à sa convenance (annulation gratuite jusqu'à 24h avant le cours).

L'utilisateur devra se conformer aux Conditions Générales de Vente en ligne du Centre Nautique.

MODALITES D'INSCRIPTION

1/ Aquagym, Leçons Adultes

Pré-inscription des activités aquagym et leçons adulte avec paiement en caisse par chèque à l'ordre du Trésor Public du 2 au 21 juillet (créneaux de 10h à 12h et de 17h à 19h).

Les places libres seront proposées à la vente sur le site web :

Inscription en ligne à partir du 22 juillet pour les « Communes Adhérentes »

Inscription en ligne à partir du 1^{er} août pour les « Communes Extérieures »

Les pièces à déposer sur le site **pour constituer son dossier d'inscription** sont les suivantes :

* un justificatif de domicile de mois de 3 mois pour bénéficier du tarif « communes adhérentes »

* la fiche droit à l'image dûment complétée jointe en page 8 et le questionnaire de santé du Centre Nautique dûment complété joint en page 9 (déposer les 2 documents sous la forme d'un seul fichier)

Les inscriptions par téléphone ou par courrier ne seront pas acceptées. En cas d'impossibilité d'inscription, un seul pouvoir sera délégué à une tierce personne, munie de vos justificatifs.

2/ Aqua-training, Aqua-relax Apnée

Inscription des activités aqua-training et aqua-relax apnée à partir du 22 juillet pour les « Communes Adhérentes » en ligne.

Inscription des activités aqua-training et aqua-relax apnée à partir du 1^{er} août pour les « Communes Extérieures » en ligne.

Les pièces à déposer sur le site **pour constituer son dossier d'inscription** sont les suivantes :

* un justificatif de domicile de mois de 3 mois pour bénéficier du tarif « communes adhérentes »

* la fiche droit à l'image dûment complétée jointe en page 8 et le questionnaire de santé du Centre Nautique dûment complété joint en page 9 (déposer les 2 documents sous la forme d'un seul fichier)

Les inscriptions par téléphone ou par courrier ne seront pas acceptées. En cas d'impossibilité d'inscription, un seul pouvoir sera délégué à une tierce personne, munie de vos justificatifs.

3/ Natation Prénatale

Inscription de l'activité natation prénatale à partir du 1^{er} septembre en ligne.

Les pièces à déposer sur le site **pour constituer son dossier d'inscription** sont les suivantes :

* un justificatif de domicile de mois de 3 mois pour bénéficier du tarif « communes adhérentes »

* la fiche droit à l'image dûment complétée jointe en page 8 et un certificat médical de moins de 3 mois de non contre-indication (déposer les 2 documents sous la forme d'un seul fichier)

4/ Aquafit-music

Achat, inscription et réservation en ligne (<https://piscineandrechazalon.elisath.fr/>) d'une carte spécifique de 10 séances d'aquafitness, valable 2 ans.

L'utilisateur réserve en ligne les cours qu'il souhaite sur une période glissante de 4 semaines.

Inscription / Réservation en ligne à partir du 22 juillet pour les « Communes Adhérentes ».

Inscription / Réservation en ligne à partir du 1^{er} août pour les « Communes Extérieures ».

Les pièces à déposer sur le site **pour constituer son dossier d'inscription** sont les suivantes :

- * un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour bénéficier du tarif « communes adhérentes »
- * la fiche droit à l'image dûment complétée jointe en page 8 et le questionnaire de santé du Centre Nautique dûment complété joint en page 9 (déposer les 2 documents sous la forme d'un seul fichier)

TARIFS

Les tarifs applicables sont ceux en vigueur le jour du paiement de la prestation et sont les suivants :

Cours collectifs ADULTES	« communes adhérentes »	« communes extérieures »
10 séances ou 1 période	90,60 €	120,80 €
1 séance	10,00 €	13,30 €

Cours collectifs NATATION PRENATALE	« communes adhérentes »	« communes extérieures »
5 séances	45,30 €	60,40 €
1 séance	10,00 €	13,30 €

Le paiement de la séance à l'unité n'est autorisé que dans le cas où l'utilisateur commence l'activité en cours de période. Au moment de son inscription, celui-ci devra régler les séances restantes de la période en cours.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Les périodes ci-dessous sont données à titre d'information.

Pour rappel, un calendrier, mis à jour en cas de report des cours, est à votre disposition dans le hall d'accueil de l'équipement. C'est ce calendrier qui fera foi en cas de contestation.

1^{ère} PERIODE de 10 séances

Lundi	08/09	15/09	22/09	29/09	06/10	13/10	Vacances de Toussaint	03/11	10/11	17/11	24/11	
Mardi	09/09	16/09	23/09	30/09	07/10	14/10		04/11	Férié	18/11	25/11	02/12
Jeudi	11/09	18/09	25/09	02/10	09/10	16/10		06/11	13/11	20/11	27/11	
Vendredi	12/09	19/09	26/09	03/10	10/10	17/10		07/11	14/11	21/11	28/11	

2^{ème} PERIODE de 10 séances

Lundi	01/12	08/12	15/12	Vacances de Noël	05/01	12/01	19/01	26/01	02/02	Vacances de	23/02	02/03	
Mardi		09/12	16/12		06/01	13/01	20/01	27/01	03/02		24/02	03/03	10/03
Jeudi	04/12	11/12	18/12		08/01	15/01	22/01 (1)	29/01	05/02		26/02	05/03	
Vendredi	05/12	12/12	19/12		09/01	16/01	23/01	30/01	06/02		27/02	06/03	

3^{ème} PERIODE de 10 séances

Lundi	09/03	16/03	23/03	30/03	Vacances de	20/04	27/04	04/05	11/05	18/05	Férié	01/06	
Mardi		17/03	24/03	31/03		21/04	28/04	05/05	12/05	19/05	26/05	02/06	
Jeudi	12/03	19/03	26/03	02/04		23/04	30/04	07/05	Férié	21/05	28/05	04/06	11/06 (1)
Vendredi	13/03	20/03	27/03	03/04		24/04	Férié	Férié	Pont	22/05	29/05	05/06	12/06 19/06

(1) Cours d'aquagym de 11h40 du jeudi 22 janvier reporté au jeudi 11 juin 2026.